

Assemblée générale de l'AAPPMA : Le Brochet Boien

Chers adhérents,

Les membres actifs de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
« Le Brochet Boien »

Sont convoqués en une assemblée générale ordinaire ainsi qu'en assemblée générale  
extraordinaire :

**Le 25/ 01 /2025, à 9heures 30,**

**Lieu : Salle partagée club house rue Pierre de Coubertin Biganos**

|                               |
|-------------------------------|
| <b><u>Ordre du jour :</u></b> |
|-------------------------------|

Assemblée Générale Ordinaire :

- 1) Rapport d'activité 2024
- 2) Rapport financier 2024
- 3) Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes
- 4) Validation du rapport financier 2024
- 5) Renouvellement de la commission de contrôle
- 6) Présentation des activités 2025
- 7) Présentation du Budget prévisionnel 2025
- 8) Validation d'un projet associatif ( uniquement pour les AAPPMA concernées)
- 9) Questions et informations diverses
- 10) Assemblée générale extraordinaire s'il y a des volontaires pour faire une adhésion au conseil d'administration, s'inscrire auprès du président ou le jour de l'assemblée générale ( 2 places).
- 11) Tirage au sort de la carte de pêche gratuite pour une personne présente à l'Assemblée Générale.
- 12) Tirage au sort de 10 cartes gratuites pour enfants de moins de 12 ans.

Vin d'honneur à l'issue de l'Assemblée Générale.

Dans l'attente de vous y rencontrer, veuillez agréer, chers adhérents, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Biganos , le 10/01/ 2025 .

Le Président,  
LALANNE Jean-Paul

Le Secrétaire,  
LONGUET Pierre